

**PLAN SECTORIEL DE L'INFRASTRUCTURE AERONAUTIQUE (PSIA)
PROJET DE FICHE PSIA POUR L'AEROPORT DE GENEVE (GE)**

CONSULTATION PUBLIQUE

A la demande du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), et conformément à l'article 4 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT ; RS 700), du 22 juin 1979, ainsi qu'à l'article 19 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT ; RS 700.1), du 28 juin 2000, le département de l'aménagement, du logement et de l'énergie informe que le projet de plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique est mis en consultation publique.

Objet:

Le projet de fiche PSIA définit le cadre général d'exploitation et de développement de l'aéroport de Genève ; il est liant pour les autorités.

Procédure:

Le projet de fiche PSIA de l'aéroport de Genève est mis à l'enquête publique selon l'art. 4 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 22 juin 1979 (LAT ; RS 700) concernant l'information / participation de la population. Les citoyens et citoyennes, de même que les organisations de droit public ou privé peuvent se prononcer sur ce projet de fiche PSIA.

A l'issue de la procédure de consultation des autorités et d'information / participation de la population, cette fiche fera l'objet d'une décision du Conseil fédéral.

Le projet de fiche PSIA peut être consulté **du 22 novembre 2017 au 8 janvier 2018** auprès des offices fédéraux suivants :

- **Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)**, 2, Mühlestrasse, 3063 Ittigen ;
- **Office fédéral du développement territorial (ARE)**, 66, Worblentalstrasse, 3063 Ittigen,

ainsi qu'auprès des autorités suivantes :

- **au département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, office de l'urbanisme**, 5, rue David-Dufour, 5^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00) Tél. 022 546 73 00 ;
- **au service d'urbanisme de la Ville de Genève**, 25, rue du Stand, 7^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00) Tél. 022 418 60 50 ;
- **à la mairie d'Aire-la-Ville**, 50, rue du Vieux-Four (heures d'ouverture : mardi de 15h00 à 19h00 et vendredi de 08h00 à 11h30) Tél. 022 757 48 29 ;
- **à la mairie d'Avully**, 40, chemin des Tanquons (heures d'ouverture : lundi de 07h30 à 12h00, mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, jeudi de 15h00 à 18h30 ou sur rendez-vous) Tél. 022 756 92 50 ;